



PING'STAGE Vacances de Noël 2022

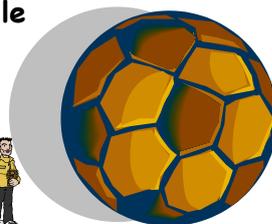
Organisé par le club de tennis de table de Saint Genis-Laval
Avec sortie cinéma, Laser-game, repas festif final, lots...

**Semaine du lundi 19 au
vendredi 23 décembre**



AU PROGRAMME :

- Initiation-perfectionnement tennis de table
- Multi-activités (jeux, sports-collectifs)
- Laser-Game sur place
- Sortie au Méga CGR (Brignais)
- Repas festif offert le dernier jour
- Olympiades avec récompenses



HORAIRES : Tous les jours de 9h à 17h. (Pique-nique à apporter, permanence assurée à partir de 8h30 et jusqu'à 17h30 maxi). Tenue de sport indispensable !

TARIF : Le prix du stage (5 jours) est de **106 € tout compris** (encadrement, animation, récompenses, repas du vendredi, activités, sorties...)

LIEU : Gymnase d'Aubarède - 81 route de Vourles - 69230 SAINT GENIS LAVAL

RENSEIGNEMENTS : christophe.bonnart@free.fr

AGES : de 8 à 14 ans.

CONDITIONS SANITAIRES : en fonction du protocole qui sera en vigueur, les enfants devront peut-être arriver avec leur masque, leur propre raquette, leur flacon de gel et leur pass vaccinal valide. Les gestes barrière seront appliqués. En cas de symptôme Covid-19 l'enfant ne pourra pas être accepté.

INSCRIPTIONS : Le nombre de places étant limité, merci de retourner au plus vite par courrier le talon ci-dessous complété et le chèque à l'ordre « TTSGL » (Chèques vacances et Coupons Sports acceptés) à l'adresse:

M. Roger PERON - 25 rue des Halles - 69230 Saint-Genis-Laval

(Stage annulable en cas de trop faible effectif. Liste des inscrits consultable sur le site du club : « www.ttsgl.com »)

NOM : _____ PRENOM : _____ Né le: / / 20

ADRESSE :

TELEPHONE :

Adresse mail **lisible** :

(à laquelle vous seront envoyées toutes les informations du stage)

Participera au STAGE (5 jours: 106€) du 19 au 23 déc: OUI | NON

Ecole où est scolarisé l'enfant: _____ je souhaite une facture : OUI | NON

J'autorise mon enfant à partir seul à 17h du Lundi au Vendredi : OUI | NON

Mon enfant souffre d'allergies : OUI | NON si oui, lesquelles

Autorisation parentale d'intervention chirurgicale

Je, soussigné(e) père-mère-tuteur légal de l'enfant autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur l'enfant.

Fait à, le / / 2022 Signature des parents ou tuteur légal :

